PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2015

L'an deux mil quinze, le 26 du mois de mai, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Gelais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur JUGE Bruno, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 22 mai 2015

Nombre de conseillers:

En exercice : 19

Présents : 16 jusqu'à la délibération n° 01-05-15 puis 17

Votants : 18 jusqu'à la délibération n° 01-05-15 puis 19

Présents : Ms. Bruno JUGE, Jean-Claude MIGAULT, Mme Emilienne DESENFANT, , Mr .Claude PASTUREAU, Mr Hervé BRUN, Mme Michèle GIRAUD, M. Thierry GARNIER, M. Lionel GRANDEMANGE , Mmes Sylvie OSMOND , Laurence AMELIN, Valérie GUERIN, Christelle NOUMET, Ms Mathieu SAUZEAU, Jean-Claude PREVOTE, GRELIER Dominique, Mme Stéphanie PATUREAU et Mr Gérard BOBINEAU à partir de la délibération n°01-05-15.

.

Absents excusés : Mme Amélie RICHARD ayant donné pouvoir à Michèle GIRAUD, Mme Céline LEBRETON ayant donné pouvoir à Stéphanie PATUREAU
et M. Gérard BOBINEAU pour la délibération n°01-05-2015.

Mme Stéphanie PATUREAU est nommée Secrétaire de Séance

Ordre du Jour

1- Ouverture de postes d'agents non titulaires pour l'accueil de loisirs
2- Signature par le Maire d'une convention de prestation avec les Matapeste

Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 28 avril 2015

Le procès-verbal du conseil municipal du 28 avril 2015 est adopté.

Délibération n°01-05-15 : **OUVERTURE DE POSTES D'AGENTS NON TITULAIRES POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS**

Monsieur Le Maire expose que pour le fonctionnement de l'accueil de loisirs au mois de juillet et lors de la semaine d'août il est nécessaire de recruter des animateurs au nombre de six concernant la période du 6 Juillet au 31 Juillet 2015 et du 24 Août au 28 Août 2015.

- Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la fonction publique territoriale et notamment son article 3 2°,
- Vu le décret du 15 février 1988 modifié pris pour application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatifs aux agents non titulaire de la fonction publique

Pendant cette période, des sorties seront prévues à Pons au château des Enigmes, à la Corderie royale à Rochefort et au zoo de Doué la Fontaine. Une activité au poney club de Saint Gelais est également prévue.

Pour les 11-15 ans, il y aura un atelier photographie au Château d'Oiron et une sortie au Puy du Fou.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal crée à l'unanimité, à compter du 1er juillet 2015, six postes d'adjoints d'animation 2ème classe non titulaires échelle 3 échelon 1 à temps complet.

Délibération n°02-05-15 : SIGNATURE PAR LE MAIRE D'UNE CONVENTION DE PRESTATION AVEC LES MATAPESTE

Dans le cadre de l'événement « Le Très Grand Conseil Mondial des Clowns 2015 », « la Caravane internationale des Clowns » sera présente sur 7 communes du Pôle Nord de la CAN. Le Maire expose qu'une convention de collaboration doit être signée. Le coût global de la prestation pour les 7 communes est fixé à 12 550 euros. La convention ne précise pas le coût par commune.

Il a été établi lors d'une réunion entre les communes une répartition soit :
-1/3 du budget réparti égalitairement : 12 550 €/3 = 4 183.33 €/ 7 = 567.92 €
-Une part proportionnelle à raison de 0.50 € par habitant = 5 499.50 €
- Le solde soit 2 867.17 € réparti entre les événements (11) =260.65 € par événement

Ainsi, la part égalitaire de Saint-Gelais s'élève à 597.62 €, la part proportionnelle à 931 € et la part par événement à 260.65 € soit un total de 1789.27 €.

Seront à rajouter à cette somme, les frais de repas comme convenu dans la convention et les frais liés au transport des enfants de la commune à l'école de Germond Rouvre. Une demande de participation financière du coût du transport auprès de la CAN a été faite, celle-ci a répondu négativement.

M. Jean- Claude PREVOTE demande si on a une idée du coût du transport. M. Jean-Claude MIGAULT précise qu'il aura cette estimation d'ici la fin de la semaine et rappelle que le coût du bus pour la piscine est de 120 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur Le Maire à signer la convention avec les Matapeste.

Questions diverses :

-Monsieur le Maire présente le projet de création d'une commission pour assurer la musique et la sono lors des commémorations du 8 Mai et 11 Novembre. La personne qui s'occupait de la fanfare ne souhaite plus continuer à le faire. Il a donc été pensé une commission dans laquelle il y aurait un titulaire et un suppléant pour la commune de Saint-Gelais ainsi que pour la commune d'Echiré.
Monsieur le Maire demande aux volontaires de se faire connaître. Il est toutefois à préciser que les personnes présentes dans cette commission devront conduire la camionnette du SIC et que les seules personnes ayant le droit de le faire sont celles ayant une représentation auprès du SIC. Monsieur le Maire précise également que les personnes de la commission devront assurer la musique et la sono aux manifestations des 2 communes.

-Il a été réalisé une mesure sur la consommation d'électricité de la machine de distribution de pains située sur la place de Saint-Gelais. Celle-ci fait état d'une consommation de l'ordre de 38 € par mois TTC. Il va donc être proposé au boulanger soit de régler lesdits 38 € par mois soit de faire une ristourne sur les commandes de pains pour l'école.

-Monsieur le Maire remercie vivement l'ensemble des élus qui ont pu répondre présent pour vider la maison de Monsieur BIROCHEAU reçue en legs à la Commune
Pour la vente du mobilier, il n'est pas facile d'entrer en contact avec le commissaire-priseur. Pour l'heure, il a été évoqué la date du mercredi 10 juin à 14 h mais sans confirmation. Il n'a pas été défini non plus si cela serait une vente aux enchères ou bien une vente sur place à prix fixe. Tout ceci est à confirmer.
Pour ce qui est de la vente de la partie immobilière, une personne a confirmé son intention d'achat par écrit pour les deux lots (la maison à 75 000 € et le terrain à 35€ le m²). Suite à une contre-visite une deuxième personne va elle aussi confirmer son intention d'achat par courrier.

-Une réunion se déroulera avec le CAUE pour préparer le dossier d'appel d'offres concernant l'aménagement de sécurité des routes à la fois sur les Ponts de la Sèvre et la rue du Prieuré.

-Il est rappelé que les effaroucheurs d'oiseaux sont interdits entre 22h et 7h du matin. Ces derniers sont en général mis en place pour une durée de 15 jours / 3 semaines.
Monsieur le Maire demande aux élus qui constateraient une utilisation nocturne de refaire passer l'information auprès des utilisateurs.

- Commission finances :

-Le retard de loyers sur un des logements communaux est en passe d'être régularisé.
-Le versement de la subvention attendue pour l'achat du véhicule du RAM a été effectué.

-Commission Solidarité/CCAS :

-Suite au décès d'un habitant de la Commune, la commission du CCAS a donné son accord pour régler le reste à charge de la famille concernant la participation de la chambre d'hôpital suite à des difficultés passagères.

-Commissions Cimetière :

-Une première réunion a déjà eu lieu. Mme DESENFANT remercie Mme Valérie GUERIN pour le travail déjà effectué sur le règlement du cimetière. En effet, un règlement intérieur a été affiné et sera bientôt proposé. Un examen des tombes est également en cours de réalisation afin d'obtenir un répertoire de l'ensemble de ces dernières ainsi qu'un plan. Monsieur le Maire remercie les 5 membres de la Commission pour ce gros travail.

-Commission vie périscolaire :

-Madame Gaëlle GAUDIN a obtenu son concours d'éducateur jeunes enfants.

- Commission Embellissement/Cadre de vie :

-Une réunion se tiendra le 29/05 pour préparer la visite du 16 Juillet afin d'anticiper et donner une orientation sur les illuminations de Noël. En effet, les précommandes se déroulent en Septembre/Octobre.

-Les travaux de la Futaie sont prévus pour fin Mai/ début Juin.

-Commission Développement durable :

-Une réunion se tiendra fin-juin pour faire le bilan du « Printemps au jardin » et préparer les projets.

-L'acquisition d'un récupérateur d'eau près de la Mairie est en cours d'étude notamment pour alimenter la butte sandwich. Mr Lionel GRANDEMANGE rappelle que tout le monde est invité à venir récolter les plantations de la butte sandwich.

-Un nettoyage de la Fontaine Vertier est mis en place.

-Commission du SIC :

-Une première réunion a eu lieu il y a 15 jours où étaient présents un représentant par commune (soit Saint-Gelais, Echiré, Saint-Maxire) et des agents du SIC. A la suite de cette réunion, un inventaire des travaux et entretiens voierie, bâtiments, espace-vert, cimetières est à réaliser pour le 22 Septembre 2015. La notion de priorité est ainsi à identifier.

-Commission communication :

-Le site de la mairie est en ligne (www.saintgelais.fr) mais n'est pas encore toujours bien référencé. Les mises à jour et les contenus sont réalisés régulièrement. M Mathieu SAUZEAU précise qu'il serait bien de mentionner l'adresse du site sur tous les documents officiels de la mairie. L'extranet est également disponible.

- Mme Amélie RICHARD a finalisé les flyers recto-verso pour les festivités gélasiennes (celles pilotées par la Municipalité) qui se dérouleront début mai à mi-juillet.

-Le Gél'info est en cours d'édition et est prévu pour être distribué fin Juin.

Commission Périscolaire :

-Mme Sylvie OSMOND fait un point sur les inscriptions pour cet été. Le taux d'inscription est correct pour le CLSH. Par contre, le centre de loisirs réalise une faible inscription au camp de cet été. Un point doit être fait avec Mme Laurence GAUTREAU, responsable de l'accueil de loisirs puis en commission afin d'étudier et redéfinir au besoin l'attente des parents et celui des enfants et donc se positionner sur le maintien ou non de ces camps. Si tel est le cas, il conviendra de réfléchir à l'effectif. .

Commission Vie économique :

-La commission se réunira lundi 1er Juin afin d'initier la préparation du marché d'automne et celui de Noël. Les dates des marchés à thème 2016 sont fixées au 30 avril, 24 Septembre et le 10 Décembre.

-Mme Sylvie OSMOND nous informe qu'un nouveau commerçant est présent sur le marché les deuxième et quatrième samedis de chaque mois : il s'agit d'un volailler, M. Nicolas FABIEN. !

-Commission vie scolaire :

-Une réunion se tiendra au sujet du Conseil Municipal des enfants (CME) qui deviendra le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et devrait avoir un mandat de 2 ans. Celui-ci se mettra en place en 2016 ou fin 2015.

-Suite au legs fait à la commune, M. Thierry CAILLEAUD doit faire appel à deux entreprises pour la remise aux normes du restaurant scolaire.

-Une commission sécurité pour la Futaie et le groupe scolaire a eu lieu par les gendarmes et les pompiers. Tout est dans l'ensemble satisfaisant.

-Commission Voirie/bâtiments/espaces verts :

-Comme évoqué au dernier conseil municipal du 28 avril 2015, les devis ont été signés et envoyés aux entreprises. Une demande de devis complémentaire a été demandée à l'entreprise COLAS.

-Une intervention est prévue sur les stratificateurs de l'espace Agrippa qui ne fonctionnent pas.

-Les lampes sous le préau de la Fûtaie ont été remplacées. (Elles sont moins esthétiques que les précédentes mais plus solides et avec des LED).

-Commission Vie socioculturelle/sportive/associations :

-Concernant le feu d'artifice du 13 Juillet 2015, un travail est en cours sur la réalisation ou non de banderoles.

- Les Nuits Romanes : une visite technique est prévue le 27 Mai.

-Dans le cadre des concerts des Eurochestries (le mardi 7 juillet à Saint-Gelais), Jean-Claude MIGAULT fait appel aux bénévoles pour héberger les musiciens.

-Journée du patrimoine à la Futaie : Clôture avec un spectacle composé de toutes les chorales du secteur.

-La CAN souhaite développer et pérenniser un événement culturel communautaire : le Festival du Polar et un label « regard noir » .Mr Jean-Claude MIGAULT fait partie de la commission de pilotage. Un appel à projet est lancé par la CAN. Un budget de 30 000 € pour l'organisation de 10 projets en intercommunalité (les 7 communes du Nord de la CAN) est ainsi prévu.

Dates à retenir :

Mardi 23 Juin 2015 : Conseil Municipal
Samedi 13 et dimanche 14 Juin 2015 : Les Festi'Futaies 2015
Vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 Mai 2015 : Chorale, spectacle d' Uni'son en scène

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Délibération n°01-05-15 : OUVERTURE DE POSTES D'AGENTS NON TITULAIRES POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS
Délibération n°02-05-15 : SIGNATURE PAR LE MAIRE D'UNE CONVENTION DE PRESTATION AVEC LES MATAPESTE

Le Maire, Bruno JUGE

Claude PASTUREAU	Emilienne DESENFANT
Jean-Claude MIGAULT,	Lionel GRANDEMANGE
Gérard BOBINEAU	Hervé BRUN
Michèle GIRAUD	Sylvie OSMOND
Thierry GARNIER	Laurence AMELIN
Valérie GUERIN	Amélie RICHARD
Christelle NOUMET	Mathieu SAUZEAU
Jean-Claude PREVOTE	Dominique GRELIER
Stéphanie PATUREAU	Céline LEBRETON